

# [ITW] LA CARTE MUSIQUE JEUNE VA SAUVER L'INDUSTRIE (LOL)

LE 28 OCTOBRE 2010 MARC REES

On ne l'attendait plus, la carte musique jeune est disponible! Edouard Barreiro répond aux questions de Marc Rees concernant l'éventuelle efficacité de cette nouvelle initiative.

(Disclaimer : "L'insertion de liens hypertextes vers toute partie du site [carte-musique.gouv.fr](http://carte-musique.gouv.fr) est interdite, sauf autorisation préalable et écrite du ministère de la culture et de la communication." Dans ce contexte, il nous est malheureusement impossible de vous fournir le lien vers le site #fail )

Marc Rees, rédacteur en chef de PC Inpact, interroge Edouard Barreiro sur LE "projet de l'année" du gouvernement pour accompagner HADOPI dans la reconquête du marché de la musique par l'industrie. Cette carte musique jeune, dont le lancement a été repoussé maintes et maintes fois a enfin vu le jour aujourd'hui. Cette initiative résorbera-t-elle le déficit de l'industrie? Première déconvenue pour le gouvernement, il est possible de dépenser l'argent public en application iPad et iPhone sur iTunes, et non pas uniquement en musique, comme le révèle **Numérama**.

Le décret sur la Carte Musique Jeune a été publié ce matin au Journal Officiel. Puisque le dispositif s'adresse aux consommateurs, nous avons voulu connaître l'analyse de l'UFC-Que Choisir. C'est Edouard Barreiro, le chargé de mission sur les technologies de l'information au sein de l'association, qui a bien voulu répondre à nos questions.

**PC Inpact : Le dispositif Carte Musique Jeune a été publié au J.O. Comme jugez-vous cette démarche destinée à accompagner l'offre légale en ligne ?**

**Edouard Barreiro** : L'UFC-Que Choisir s'oppose à ce dispositif, car, non seulement, il n'aura aucun effet sur la consommation, mais aussi parce qu'une fois de plus il fait appel au portefeuille des consommateurs – via l'impôt – qui subventionne déjà suffisamment cette industrie. Ce système ne fait que renforcer une mécanique vicieuse progressivement mise en place qui permet à certains acteurs de se comporter de manière « parasitaire ». En effet, pourquoi développer une vraie offre légale de qualité et investir si l'argent tombe du ciel via ce type de dispositifs, mais aussi les prélèvements divers sur le numérique ou les différents crédits d'impôt. Pourquoi prendre des risques si d'autres le font ? D'autant plus si ces téméraires (suicidaires ?) entrepreneurs, peuvent être saignés à blanc et devenir une source ponctuelle de confortables revenus – voir le cas Jiwa avec les avances et autres minimums garantis.

Cette politique doit s'arrêter ! De plus, comme je l'ai dit cela n'aura aucun effet sur les habitudes des consommateurs.

“

**Il est illusoire de penser que ce type de démarches va amener les consommateurs vers un mode de consommation qu'ils rejettent depuis longtemps. S'il est rejeté, c'est clairement parce qu'il n'est pas adapté.**

”

Pourquoi vouloir faire entrer des carrés dans des trous ronds ? Même en lubrifiant avec l'argent du contribuable ça ne passera pas. Il ne faut pas se tromper le partage n'est pas la cause de la désaffection des consommateurs pour ces offres, mais bien une conséquence.



**Le dispositif sera aussi financé à 20 % par les plates-formes, somme éventuellement prise en charge par les ayants droit. Cela vous convient ?**

C'est particulier comme arrangement, ça ressemble presque à la mécanique des marges arrière dans la grande distribution, sauf qu'avec la musique ce n'est plus le distributeur qui mène la danse !

Le scénario est plutôt de cet ordre : « Je te file mon catalogue, mais tu mets de l'argent sur la table pour financer ma petite promo sur mon artiste « bancable » ». Ce scénario choque d'autant plus que, mis à part Apple et peut-être Amazon, je ne vois pas quel acteur sur le marché du numérique peut se vanter de faire de l'argent avec cette activité !

On peut également s'interroger de l'effet de ces pratiques sur la diversité de l'offre. D'autant, plus que le dispositif privilégie la « variété » et les artistes français. Cette préoccupation n'est pas anodine, un rapport de l'Observatoire de la musique vient justement de mettre en évidence que les catalogues de labels indépendants connaissent un recul constant et conséquent. Ils étaient présent dans 94 % de sites au 1er semestre 2009, 83 % au 2e semestre 2009, et dans 75 % des services au 1er semestre 2010.

Et enfin, comme d'habitude, les ayants droit sont là pour encaisser, mais ne mettent rien, enfin n'y sont pas contraints, sur la table... Je suis sûr que le public qui subit et finance Hadopi et autres « joyeusetés » appréciera ! Jusqu'à présent j'étais certain de l'inutilité du dispositif je commence à croire qu'il est vraiment pernicieux !

**Enfin, qu'est-ce qu'il manque à cette campagne selon vous ? C'est quoi une « bonne » carte musique jeune ?**



***La carte musique jeune n'est pas une réponse. La seule réponse est une offre attractive.***



Une offre qui conduirait le consommateur à l'envisager comme un moyen crédible de « consommer » des œuvres culturelles. L'offre doit être représentative des usages des

consommateurs, mais aussi de leur consentement à payer. Ce dernier est en relation avec le produit disponible. Est-ce normal de payer 10 euros par mois pour un forfait de streaming ou de location qui ne contient pas l'ensemble des catalogues ? Clairement non ! Mais pour un forfait de téléchargement, sans DRM et comprenant tous les catalogues là par contre c'est plus probable !

La structure des coûts (beaucoup de coûts fixes et peu de coûts variables) dans le numérique permet ce genre d'offres. À condition d'adapter les pratiques commerciales et de promotion. On ne vend pas ce type d'offres comme on vend des CD.

En réalité, c'est ce qui pose problème aux maisons de disques. Non seulement il est, avec le numérique, de plus en plus difficile d'orienter la demande, en gros d'expliquer aux consommateurs ce qu'il doit consommer, mais aussi il pourrait être plus difficile de capter le gros de la valeur comme les maisons de disques peuvent le faire avec le CD ou le fichier numérique vendu à l'unité.

Tout cela apparaît de manière évidente dans l'opposition du SNEP à la mise en place d'une gestion collective sur le marché numérique. Solution proposée par la mission Zelnik et actuellement en discussion dans le cadre de la médiation d'E. Hoog.



***Pour conclure la seule question pertinente qu'il faut se poser aujourd'hui est que faire pour favoriser une vraie offre légale, j'irai même plus loin comment faire en sorte que les maisons de disques ouvrent leurs catalogues dans des conditions raisonnables aux distributeurs/diffuseurs de contenus. La gestion collective est une réponse, mais l'encadrement du marché de gros peut en être une autre !***



Merci Edouard Barreiro.

Cet article a été initialement publié sur **Pc INpact**

Photos flickr CC : **Going...** , **~Jin Han~**

## **GLOUTON**

le 28 octobre 2010 - 22:43 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



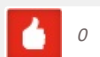
*Excellente démonstration qui est faite de l'argent du contribuable, un moyen serait de couper les vivres à cette industrie pour qu'elle se bouge à faire de l'offre légale, pas qu'il y aie des lois permissives pour subventionner des gens qui restent le cul assis sur leur chaise à attendre l'argent tomber du ciel.*

*Je prend notamment le cas de Google, qui n'est pas à proprement parler fournisseur de contenu, mais leur réponse sur la question est d'innover, toujours innover.*

*Dans un autre contexte, j'aurais préféré une offre légale par l'association Dogmazic/Pragmazic et Jamendo, cela aurait été beaucoup plus sérieux et responsable.*

*La différence est... que j'habite en Suisse et ne suis pas directement concerné par cela, le problème est qu'il y a toujours des risques que ça se répande chez nous.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## **2 pings**

Tweets that mention [ITW] La carte musique jeune va sauver l'industrie (lol) » Article » OWNImusic, Réflexion, initiative, pratiques -- Topsy.com le 28 octobre 2010 - 18:44

[...] This post was mentioned on Twitter by Gabriel Hallé, Benjamin Tincq, thot, lara beswick, OWNImusic and others. OWNImusic said: [ITW] La carte musique jeune va

*sauver l'industrie (lol) <http://t.co/ozEnKGb> sur @ownimusic [...]*

Revue de presse hebdomadaire (du 21 au 28/10/2010) : Sélection d'articles sur les artistes indépendants et la musique sur internet TE/MS le 29 octobre 2010 - 17:18

*[...] Le gouvernement vient de lancer la « carte musique jeune » pour accompagner HA... [...]*